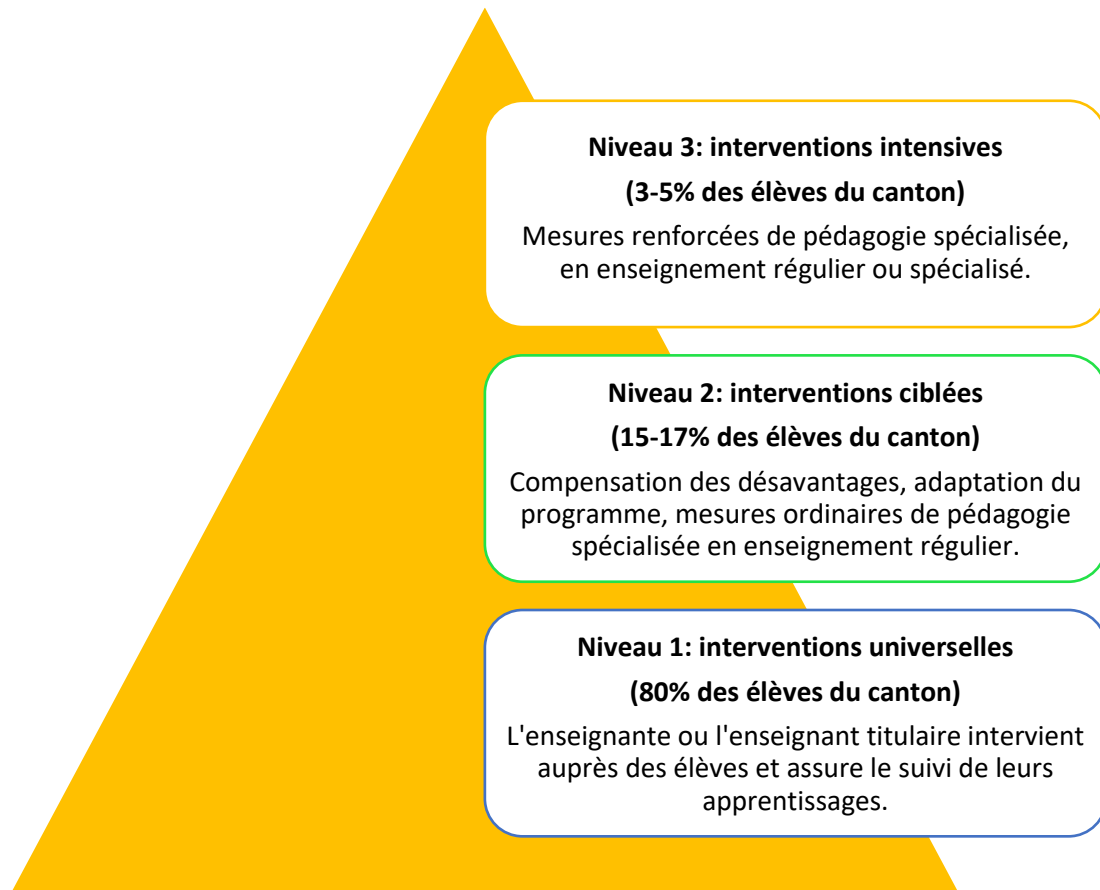




Aide à la réflexion/décision de déclenchement d'une PES

Ce document est destiné à accompagner la réflexion des professionnelles et professionnels impliqués dans la scolarité/prise en charge d'un enfant/jeune/élève, en vue de se positionner sur la pertinence de remplir un formulaire PES.

En effet, la PES est un outil permettant d'identifier les besoins d'un ou une élève, qui est entravé dans ses possibilités de développement et de formation en raison d'un trouble ou d'un handicap, au point de ne pas/plus pouvoir suivre l'enseignement régulier sans un soutien renforcé. Schématiquement, ce niveau d'intervention auprès de l'élève correspond au niveau 3 ci-dessous. Cependant, préalablement à la PES, il s'agit de vérifier que des mesures de niveau 2 ne suffisent pas/plus ou ne sont pas/plus appropriées pour l'élève.



Ce document constitue donc une courte feuille de route permettant à l'enseignante, l'enseignant et/ou aux autres professionnelles et professionnels impliqués d'évaluer la situation actuelle de l'élève, avant d'envisager de passer à un niveau d'intervention plus renforcée. Dans ce cadre, en tant qu'expert en pédagogie spécialisée, la directrice ou le directeur d'établissements spécialisés et de l'intégration (DESI) du secteur concerné peut être sollicité.

Constats/questions concernant la situation actuelle de l'élève:

- L'enfant/jeune/élève présente des difficultés d'apprentissage ou un retard scolaire importants** (cf : grille d'évaluation du niveau scolaire)

Exemples: difficultés au niveau cognitif, difficultés au niveau des capacités transversales (collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, pensée créatrice, démarche réflexive), difficultés à entrer dans son métier d'élève.

- Des mesures de soutien sont déjà dispensées à l'enfant/jeune/élève**

Exemples: Gestes/flexibilité pédagogique, démarches au quotidien (co-enseignement, décroisement, tutorat, mesures d'accompagnement), dispositifs (périodes d'ECSP, appui, tutorat, mesures d'accompagnement, classes passerelles, système d'accueil, dépannages ou rattrapages scolaires, cours d'appui, devoirs surveillés, soutien hors temps pédagogique, cercles d'études, ateliers de méthodologie).

Aménagements scolaires (attribution de moyens auxiliaires ou d'assistance personnelle, ajustement des supports d'apprentissage et d'évaluation, prolongation du temps à disposition pour effectuer la tâche demandée, pondération des critères d'évaluation en français, aménagement du cursus scolaire (saut de classe, report)).

Adaptations scolaires (adaptation du programme en math ou français I ou II, maintien en ER, mesures transitoires pour des élèves à BEPH, en très grandes difficultés d'apprentissages ou au parcours scolaire atypique).

- Des mesures ordinaires de pédagogie spécialisée sont déjà dispensées à l'enfant/jeune/élève**

Exemples: logopédie, psychomotricité, interprète en langue des signes française (LSF), codeur en langage parlé complété (LPC), spécialiste du soutien en basse vision, éducation précoce spécialisée en préscolaire.

- Le contexte scolaire actuel génère des obstacles pour que l'enseignante ou l'enseignant puisse répondre aux besoins de l'enfant/jeune/élève (et/ou de la classe)**

Exemples: relation éducative complexe – environnement scolaire peu porteur – nombre d'élèves en grande difficultés dans la classe – relation famille/école - changement d'école – élève allophone – effectif de classe trop élevé – conflits – harcèlements

- L'enfant/jeune/élève présente un trouble invalidant ou une déficience importante connus**

Exemples: TSA, déficience intellectuelle, TDAH, trouble neurodéveloppemental des apprentissages (en lecture, expression écrite, mathématique, langage et coordination motrice), haut potentiel, déficience auditive, visuelle ou motrice, maladie physique ou psychique

- Les parents sont associés au questionnement autour du déclenchement d'une PES**

- Les autres professionnelles et professionnels impliqués dans le suivi ou la prise en charge de l'enfant/jeune/élève sont associés au questionnement autour du déclenchement d'une PES**

- L'ouverture d'une PES comporte des avantages pour l'enfant/jeune/élève**

Exemples: Construire un projet individualisé – prise en compte des besoins adaptée – mobilisation de ressources – sentiment d'appartenance – possibilité de relève éducative et parentale

- L'ouverture d'une PES comporte des risques pour l'enfant/jeune/élève**

Exemples: sentiment d'exclusion – orientation vers un établissement de pédagogie spécialisée ne correspondant pas aux attentes des parents – adaptation majeure et durable des objectifs standards de formation – lourdeur administrative – risque de décrochage – potentielle aggravation de la situation.